

**2M2P**  
**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**  
**Au capital de 8 000 euros**  
**Siège : 5 Quai de Strasbourg, 25000 BESANCON**  
**Siège de liquidation : 10 Rue de la Malate**  
**25220 Chalèze**  
**842943813 RCS BESANCON**

**RAPPORT DU LIQUIDATEUR**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DE CLÔTURE DE LIQUIDATION**  
**DU 09 JUIN 2025**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, à l'effet de vous rendre compte de notre mission de liquidateur et de vous demander de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

La dissolution anticipée de la Société a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2024.

A compter de ce jour, jour de la dissolution de la Société, nous avons effectué les opérations suivantes :  
liquidation de l'actif, apurement du passif.

Le compte de liquidation que nous vous présentons fait ressortir un solde positif de 7559.99 euros que nous vous demanderons de répartir entre les associés.

Le reliquat actif du compte de liquidation de la Société ne s'élevant, après réalisation partielle de l'actif et paiement de tous les créanciers sociaux, qu'à 7559.99 euros, est inférieur de 440.01 euros au montant non amorti du capital et ne permet pas le remboursement intégral du montant nominal des parts sociales ; en conséquence, chaque associé ne recevrait qu'une somme correspondant proportionnellement à la différence entre cette somme et le montant nominal des parts sociales, soit la somme de 9.45 euros par part sociale.

Nous vous proposons de répartir le reliquat actif du compte de liquidation entre les associés, à raison d'une somme de 9.45 euros par part sociale possédée par chacun d'eux et de conférer tous pouvoirs au liquidateur à l'effet de procéder à ce remboursement partiel et définitif et ce, à compter du de ce jour.

Les documents, comptes et rapports vous ont été adressés dans les conditions et délais prévus par la loi, les règlements et nos statuts.

Nous vous invitons à adopter les résolutions proposées, à donner quitus de notre gestion et à constater la clôture de la liquidation de la Société.

Fait à Chaleze,  
Le 01 juin 2025.

Matthias PORNET  
Liquidateur

*" Certifié conforme  
à l'original "*

